



Stopper cambriolage en créant une porte sur le palier

Par **louisiane**, le **11/05/2012** à **18:42**

Bonjour,

Encore un cambriolage dans la cage d'escalier.

L'imposant portail de la rue est ouvert toute la journée car il faut bien laisser les grossistes vaquer à leur occupations dans les cours.

Dans une des cours on accède à l'immeuble par une porte vitrée. Cette porte est toute neuve, mais, refaite à l'identique de la précédente (afin de respecter l'esthétique du hall). Résultat son efficacité laisse à désirer.

Au 1er étage, il y a un grand palier qui décale la cage d'escalier.

Il serait très aisé d'installer, sur ce palier du 1er étage, une 2ème porte. Je sais que ce serait très efficace, pour l'avoir constaté dans un autre immeuble.

Mais une telle installation pose, sans doute, plus de problème qu'il n'y paraît.

1° La décision doit-elle être prise exactement comme pour la mise en place d'un ascenseur?

2° Si l'immeuble est à Paris, dans un secteur sauvegardé, y a-t-il des démarches spécifiques à effectuer, des autorisations à obtenir?

3° Faut-il opter pour un système avec clé, avec badge, avec code...?

4° Quelles précautions faudrait-il prendre pour que cette porte ne soit pas source de nuisances sonores.

5° Faut-il prendre en compte le fait que plusieurs lots appartiennent à des personnes vivant à l'étranger, et, font l'objet, en permanence, de location de très courte durée.

Tout cela n'est pas aussi simple qu'on pourrait le penser de prime abord.

Par avance merci et bonne soirée.